



MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 29 juin 2026 à 18h45 à l'hôtel de ville de Cloridorme

N° de résolution
ou annotation

Sont présents : MM. Dany Minville
Jean William Ayotte
Jean Louis Clavet
Pierre Martin
Denis Marticotte
Mme Josée Boulay

Absent : aucun

Était également présente Madame Léona Francoeur dg par intérim.

CONSULTATION PUBLIQUE RÈGLEMENT 2026-06

Madame le maire fait lecture et explique les termes du règlement qui porte sur une modification de la grille des spécifications du règlement de zonage # 2007-05 afin d'autoriser la classe d'usage « R-2 RÉCRÉATION ET LOISIRS » dans la zone 12HA et modifiant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme # 2007-02 afin de reconnaître certains professionnels pour la signature des documents et plans relatifs à la construction ou à la modification d'installations septiques.

Ouverture de la séance

Son honneur madame le maire Nancy Cloutier constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

Adoption de l'ordre du jour

2- Résolution # 137-06-2026

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté :

- 1- 18h45 Assemblée de consultation publique portant sur le règlement 2026-06
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Dépôt des États financiers 2025 suivi d'une période de questions
- 4- Routes asphalte Clavet et Poirier
- 5- Lots du MTQ :
 - * résolution désistement du lot 5 506 373 (MTQ)
 - * désistement du lot 5 506 836 (MTQ)
 - * accord de la disposition du lot 5 506 820 en faveur du propriétaire du 9, route Côté
- 6- Comptes à payer
- 7- Réno-Région
- 8- Désistement sentier MRN
- 9- Nettoyage thermo pompe
- 10- Achat débroussailleuse
- 11- Discours du maire
- 12- Période de questions
- 13- Levée de la séance

Maire

Greffière



3- Résolution # 138-06-2026

Dépôt des États financiers 2025

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil prend bonne note des États financiers de 2025 tel que présenté par madame Roxane Bujold de Raymond Chabot Grant Thornton.

Une période de questions suit la présentation, répondu par madame Bujold.

4- Résolution # 139-06-2026

Travaux asphaltage /routes municipales

SUR LA PROPOSITION DE PIERRE MARTIN CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil demandera des prix pour paver une partie de la route Clavet et Poirier, selon les dimensions établies par les employés au même entrepreneur que pour la route du Brûlé.

QUE le coût de ces travaux sera affecté à la subvention de voirie selon les disponibilités.

5- Résolution # 140-06-2026

Désistement lot 5 506 373

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil désire confirmer au ministère des Transports du Québec son désistement relativement à la disposition du lot 5 506 373 appartenant au ministère.

6- Résolution # 141-06-2026

Désistement lots

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil désire confirmer au ministère des Transports du Québec :

* de son accord quant à la disposition du lot 5 506 820 en faveur de Mme Lacasse;

* du désistement relativement à la disposition du lot 5 506 836 appartenant au MTMD.

7- Résolution # 142-06-2026

Vente du terrain 5 506 820

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil disposera du lot 5 506 820 en faveur de madame Linda Lacasse au coût d'un (1\$) afin de permettre à deux propriétaires de se désenclaver, et ce à la demande du ministère des Transports du Québec. Tous les frais reliés à cette transaction sont à la charge de Mme Lacasse.



8- Résolution # 143-06-2026

Comptes à payer

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

N° de résolution
ou annotation

QUE le conseil autorise le paiement des factures
suivantes : 1. Wajax : pompe SP-2 : 1 897.60\$, 2. Etendard :
Drapeaux : 1 155.35\$, 3. Groupe conseil UDA : 8 140.23\$, 4. Raymond
Cahbot : Préparation états financiers : 2 655.90\$, 5. Max infographie :
panneau hommes de mer : 1 009.48\$, 6. Gestion informatique : support
pour système informatique : 2 989.35\$, 7. Sani manic : vidange de
fosses : 4 081.61\$, 8. Régie intermunicipale : Semaine des gros rebuts
et vidange des conteneurs à Eco centre : 9 784.18\$

9- Résolution # 144-06-2026

Réno- Région

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil municipal fera parvenir la liste de toutes
les demandes reçues dans le cadre du programme Réno-Région
à la MRC, après analyse par le conseil de l'ordre des
priorités en fonction des travaux urgents et des montants
disponibles.

10- Résolution # 145-06-2026

Désistement sentier MRN/V/REF : 138939 00 000

SUR LA PROPOSITION DE PIERRE MARTIN CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil désire se désister du bail concernant
l'aménagement d'un sentier récréatif # 138939 00 000,
sentier qui n'est plus entretenu par la municipalité.

11- Résolution # 146-06-2026

Nettoyage des thermopompes

SUR LA PROPOSITION DE JEAN LOUIS CLAVET CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE le conseil désire effectuer l'entretien des
thermopompes et accepte l'offre de services reçu de SC
Entretien au coût de 850\$ plus taxes applicables.

12- Résolution # 147-06-2026

Débroussailleuse

SUR LA PROPOSITION DE DENIS MARTICOTTE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

L'achat d'une débroussailleuse au coût de plus ou moins
1000\$.

13- DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code
municipal, Madame la maire présente le rapport sur la
situation financière de la Municipalité de Cloridorme.
Le document présenté fait suite à la présentation du
résultat de l'exercice financier 2025, du rapport du
vérificateur présenté par la firme Raymond, Chabot,
Grant, Thornton au conseil municipal et aux citoyens
présents.



N° de résolution
ou annotation

Elle présente également des informations sur l'exercice financier 2025, sur les orientations budgétaires pour l'année 2026. Un résumé sera acheminé à chaque adresse civique tel que prescrit par la loi.

14- Période de questions

Questions portant sur les fosses municipales, terrain du MTQ, sur la Sécurité Civile, arbres, etc..

15- Levée de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé à l'unanimité des élus présents

Que la séance soit levée à 19h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Nancy Cloutier maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Greffière